

Post 2nde GT (ou UPE2A de lycée GT) vers 1^{ère} Pro
Post 1^{ère} G, 1^{ère} Techno vers 1^{ère} Pro

Post 2nde Pro ou 1^{ère} Pro, ou TCAP vers 1^{ère} Techno

Post 2nde Pro ou 1^{ère} Pro, ou TCAP vers une 1^{ère} Pro avec changement de spécialité

Rentrée scolaire 2024

**COMMISSION PEDAGOGIQUE : « PASSERELLE » / CHANGEMENT DE
SPECIALITE POUR UNE ENTREE EN 1^{ERE} PRO**

① Joindre bulletin(s) des 2 premiers trimestres ou du premier semestre

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : /..... /..... Classe fréquentée : _____ INE (obligatoire) : <input type="checkbox"/>		ETABLISSEMENT D'ORIGINE Code UAI : _ _ _ _ _ _ _ _ _ Cachet												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Représentant légal 1</th> <th>Représentant légal 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NOM et Prénom</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>Adresse</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>Portable</td> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </tbody> </table>		Représentant légal 1	Représentant légal 2	NOM et Prénom	Adresse	Portable	Département : <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé sous contrat <input type="checkbox"/> Privé hors contrat
	Représentant légal 1	Représentant légal 2												
NOM et Prénom												
Adresse												
Portable												
L'élève est sportif de haut niveau : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Dossier médical : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non														

BILAN DE LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE (A REMPLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT)				
Années	Classe - spécialité	Établissement (Nom, Ville et Département)	Langues vivantes étudiées	
			LV1	LV2
2023 - 2024				
2022 - 2023				
2021 - 2022				

VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE			
<input type="checkbox"/> Demande de Passerelle		<input type="checkbox"/> Demande de changement de spécialité	
Ordre des vœux	CLASSE ET SPECIALITE	ETABLISSEMENT	CODE VŒU (Réservé à l'administration)
N°1		Lycée : Ville :	
N°2		Lycée : Ville :	
N°3		Lycée : Ville :	

IMPORTANT : Lors de l'affectation, une priorité est accordée aux élèves de 2^{de} professionnelle souhaitant poursuivre en 1^{re} professionnelle dont la spécialité fait suite à une seconde professionnelle famille de métiers, dans le même établissement, ainsi qu'aux élèves bénéficiant d'un redoublement. Les éventuelles places vacantes sont ensuite proposées aux autres candidats. Il est donc possible que vous n'obteniez pas d'affectation sur ce vœu.

Ainsi, afin d'éviter toute situation de non affectation, les élèves issus de 2^{de} doivent conserver leur dernier vœu « montant » de 1^{re} (correspondant à la spécialité de la formation suivie actuellement, dans le même établissement). Les élèves issus de 1^{re} professionnelle pourront poursuivre leur formation en Terminale professionnelle s'ils n'obtiennent pas d'affectation.

Date et signatures :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

DEMARCHES (A REMPLIR PAR L'ELEVE)

Motivation du candidat pour ce vœu :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Démarches effectuées par l'élève dans le cadre du présent projet (visites lycée, entretiens, stages (*), périodes d'observation ...) :

.....

.....

.....

(*) Si stage, joindre l'avis de l'établissement d'accueil

Date et signatures :

Candidat :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

AVIS MOTIVE DU PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE :

.....

.....

.....

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

- Pour un vœu en 1^{ère} technologique
- Pour un vœu en 1^{ère} professionnelle
- Pour un changement de spécialité

Avis	Motivation de l'avis :
<input type="radio"/> Favorable
<input type="radio"/> Assez Favorable
<input type="radio"/> Réservé
	Date, signature, nom et qualité
	Cachet de l'établissement

Avis de l'IA-Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

- Favorable Assez favorable Peu favorable* Réservé

Conserver en DSDEN

*Concerne uniquement les demandes de passerelles de 1^{er}Gle/1^{er}Techno vers une 1^{er}PRO

IMPORTANT : L'affectation est définitive quand le candidat confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.

Les mentions légales relatives à l'application AFFELNET-Lycée peuvent être consultées sur le site de l'académie.

**Le dossier est à déposer avec les bulletins scolaires des deux premiers trimestres
POUR LE LUNDI 27 MAI 2024 sur l'espace NUAGE du département d'origine**